Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

SUDGET DE SALUT PUBLIC

# Aujourd'hui la dette, demain l'impôt?

Pour nombre d'experts, alourdir la fiscalité sera inéluctable après la crise

Comment refondre le système de façon efficace et équitable

Rigueur, hausse des prélèvements: les choix des Etats européens



pays du G20, la France a décidé d'utiliser l'arme budgéaire afin d'amortir les effets de la récession. Le déficit de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale devrait dépasser 8 % du produit intérieur brut (PIB) cette année comme l'an prochain, et la dette publique devrait ainsi atteindre 84% du PIB fin 2010, selon le projet

de loi de finances présenté mercredi 30 septembre. Les 3% de déficit et les 60% de dette publique fixés par les normes européennes semblent donc bien loin.

Mais cette situation est exceptionnelle. Selon la formule du ministre de la relance, Patrick Devedjian, « quand il y a le feu à la maison, on ne regarde pas la facture

Martin Wolf p. 2 Le seul bon ratio prudentiel dans les banques, c'est 100%!

e concert avec les autres d'eau ». Quand la situation se rétablira, la question du déficit se posera à nouveau. Certes, les rentrées budgétaires seront alors meilleures. Mais la récession risque de laisser des traces pendant un moment sur la capacité à créer des richesses : une croissance molle est annoncée par de nombreux experts pour les prochaines années.

«Le déficit public structurel de la France [la somme des dépenses non couvertes en période de croissance normale] est évalué à 100 milliards d'euros, selon les derniers chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. Après la crise, une partie de ces 100 milliards pourra être comblée par des économies, mais le reste devra l'être par des hausses d'impôts», prévient Jean-Marc Daniel. professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) et chroniqueur au « Monde Economie ».

Entreprise p. 3 Fin de partie pourles multinationales, par Yves Doz

«Il existe un problème de cohérence entre ce que les entreprises et les ménages demandent de l'Etat, et ce qu'ils sont prêts à payer comme impots », ajoute Mathilde Lemoine, économiste en chef de HSBC France, ancienne conseillère sur la fiscalité auprès du premier ministre Dominique de Villepin et rapporteure du Groupe climat énergie présidé par Michel Rocard.

Elle pointe l'écart qui existait déjà en 2007 entre les dépenses publiques (52,4% du PIB) et le taux des prélèvements obligatoires (44,5%), la différence étant comblée par les recettes non fiscales (revenus des participations de l'Etat...) et l'endettement. Aujourd'hui, note M<sup>me</sup> Lemoine, « les entreprises sont les premières à demander l'aide de l'Etat, mais elles veulent aussi une baisse des impôts et du déficit ».... Or, ajoute-t-elle, « si l'Etat limite les effets de la crise, cela se paye »!

un art difficile. Pour Thomas Piketty, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), il serait « absurde de faire de la hausse des impôts la question centrale de la sortie de crise: personne ne peut dire avec certitude aujourd'hui quel sera le niveau de la dette publique. de l'inflation, des taux d'intérêt ou de la croissance en 2012. Et les endet-

Certes, la

prévision est

ont été noyés dans l'inflation... ». Mais cette issue est malgré tout incertaine, compte tenu notamment de l'aversion pour la hausse des prix de la Banque centrale européenne (BCE). Et le débat sur une fiscalité souvent jugée peu équitable et trop complexe devrait resurgir à terme. >>> Lire la suite page 4

tements excessifs, historiquement,

Spécial Energie p. 7 à 11 Le changement

de modèle énergétique modifie la carte des métiers de l'industrie



## La France, paradis de l'investisseur...

La France était en 2008 au deuxième rang mondial de l'accueil d'investissements directs étrangers (IDE). Cette bonne nouvelle, qui figure dans le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) publié le 19 septembre (World Investment Report 2009), n'a étrangement pas donné lieu à une communication triomphante du gouvernement. Et pour cau-se : symbole de l'attractivité de la France, ces IDE seraient en réalité largement surestimés.

Que sont précisément les IDE? Lorsqu'un groupe étranger décide d'investir en France en créant ex nihilo une filiale, en prêtant à cette entreprise ou encore en rachetant une société déjà présente sur le marché français, on parle d'« IDE entrant » (en France). Théoriquement, c'est une bonne chose : de l'argent rentre dans notre pays, des emplois sont créés ou préservés. En outre, les IDE sont considérés comme un bon signal de l'attractivité d'une économie : si les étrangers viennent investir ici, c'est que les taxes ne les rebutent pas trop, ou pour le moins qu'ils y trouvent d'excellentes conditions (main-d'œuvre qualifiée, infrastructures...).

Inversement, lorsqu'une entreprise française investit à l'étranger, l'IDE est dit « sortant ». Un tel comportement fait craindre des délocalisations, mais peut aussi rendre compte de la capacité des sociétés françaises à s'implanter à l'étranger, à conquérir de nouveaux marchés et à gagner en compétitivité.

Les données publiées depuis plusieurs années sont flatteuses pour la France. Elle figure systématiquement parmi les premières économies mondiales en matière d'IDE entrants comme sortants. Selon Eurostat, la France était même le « principal acteur des flux IDE intra UE-27 » en 2008. En clair, la France est le pays où les entreprises européennes investissent le plus, et les entreprises françaises sont les premiers investisseurs en Europe. Les volumes sont énormes : en 2008, l'Hexagone aurait accueilli, malgré le début de la crise financière, 55 milliards euros d'investissements européens, soit près de 3% du produit intérieur brut (PIB). Selon la Banque de France, le stock d'IDE réalisé en France fin 2007 s'établissait déjà à près de 650 milliards d'euros. Mais si l'on regarde de plus près les chiffres, il s'avère que les volumes arrivant ou partant du Luxembourg sont aussi spectaculaires. Or le Luxembourg ne regorge pas d'usines étrangères. Il s'agit en fait, très largement, de transits de fonds à travers des filiales luxembourgeoises. >>> Lire la suite page 2

Paroles d'experts Nucléaire Page 13 Dirigeants Finance, administration, juridique, RH • Banque assurance • Conseil, audit • Marketing, commercial, communication Santé Industries et technologies • Carrières internationales Multiposte
 Collectivités territoriales Pages 12 à 16 Consultez notre site: www.lemonde.fr

Joueur de poker h/f

CDD 1 an



Le leader mondial, européen et français du poker en ligne, recrute le meilleur joueur de poker de France pour son

Dans le cadre d'un CDD de droit anglais d'une année renouvelable et d'un salaire de 100 K€/an, nous vous proposons les missions

- Jouer au poker partout, tout le temps dans les limites d'un package de 200 K€ couvrant vos frais de tournois\*, de déplacements et d'hébergements.
- Promouvoir votre sponsor en participant à des émissions et des interviews dans tous les medias.

Si vous avez plus de 18 ans, du charisme, du dynamisme et des qualités de joueur, rejoignez-nous et devenez la prochaine étoile

Postulez dès maintenant sur le site www.job2stars.com

\*Tous vos gains poker sont acquis

J.B2STARS

Cahier du « Monde » N° 20123 daté **Mardi 6 octobre 2009** - Ne peut être vendu séparément

#### La France, paradis de l'investisseur...

▶▶▶ Suite de la première page

Une entreprise, disons néerlandaise, qui veut investir en Espagne peut avoir intérêt à faire transiter les fonds par une filiale au Luxembourg ayant l'ingénierie financière pour monter l'investissement; alors que l'argent ne passe que virtuellement, il sera comptabilisé comme IDE entrant, puis comme IDE sortant. On est loin d'un indicateur réel d'attractivité

Les grandes organisations internationales (FMI, OCDE...) ont donc décidé, pour neutraliser ces opérations comptables, d'édicter de nouvelles normes de calcul, qui vont être peu à peu mises en œuvre. Et là, surprise : des estimations suggèrent que l'application de la nouvelle norme ferait chuter de 40 % le calcul du stock d'IDE en France. contre 20% en Allemagne ou 10% aux Etats-Unis. De quoi remettre n cause la position de la France en naut du classement et le diagnostic sur l'économie française.

Mais pourquoi donc les entreprises font-elles transiter tant de fonds - environ 250 milliards d'euros cumulés selon la Banque de France - par l'Hexagone, qui n'est pas un centre financier majeur? On ne peut écarter des astuces fiscales, parfaitement légales.

Prenez un groupe international (même français) ayant en France une filiale dont les bénéfices opérationnels s'élèvent à 50 millions d'euros, soumis aux impôts français. Imaginons que ce groupe veuille investir 1 milliard d'euros en Roumanie. Au lieu de le faire directement, une de ses filiales non françaises prête à la filiale francaise ce milliard à un taux d'intérêt de 5%; et c'est l'entité française qui réalise l'investissement. Les frais du prêt, soit 50 millions (5% d'un milliard), annulent les bénéfices de la filiale française, qui n'a plus aucun impôt à payer en France. Evidemment les 50 millions ne sont pas perdus: ils figurent dans les profits de la filiale à l'étranger.

Ce mécanisme, potentiellement multiplié des centaines de fois, représente des milliards d'euros de pertes pour le budget de l'Etat...

Philippe Askenazy est directeur de recherche au CNRS, Ecole d'économie de Paris

Lelivre



L'éclairage Sauver les grandes banques n'empêchera pas une nouvelle crise, si les activités non garanties ne sont pas interdites

# Le bon ratio bancaire? 100%

Par Martin Wolf

ui peut croire que le système financier qui émerge de la crise est plus sûr que celui qui s'y est précipité? Peu de gens, assurément. Dès lors, comment peut-on remédier à cette situation

Ce qui a entraîné le monde dans la crise, c'est, nous le savons maintenant, un secteur financier mal géré, irresponsable, fortement concentré et sous-capitalisé, miné par les conflits d'intérêts et bénéficiant de garanties publiques implicites. Ce qui en émerge est un secteur financier un peu mieux capitalisé, mais encore plus concentré et bénéficiant de garanties publiques explicites. Ce n'est pas un progrès: cela signifie que nous connaîtrons dans les années à venir de nouvelles crises, plus nombreuses et plus graves.

John Kay, économiste et professeur à la London School of Economics, propose dans un texte publié le 15 septembre par le Centre for the Study of Financial Innovation (CSFI), un centre de recherche privé basé à Londres, la création de «banques étroites» (Narrow Banking: The Reform of Banking Regulation). La régulation d'un système financier garanti par l'Etat, note M. Kay, est toujours susceptible d'être victime d'un détournement (capture) de la réglementation.

De plus, les banques, estime-t-il, « sont entrées dans la crise avec des capitaux généralement excédentaires par rapport aux exigences réglementaires. Ces réserves se sont révélées non pas inadéquates mais totalement inadéquates face aux problèmes qui sont

> L'Autonomie des assistés Nicolas Duvoux PUF, Le Lien social,

270 pages, 27 euros

Pire encore, beaucoup de phénomènes dangereux - notamment la croissance de la finance horsbilan-n'ont fait que refléter les tentatives de contournement de la régulation. Celle-ci n'a donc pas constitué une réponse, elle a été jusqu'ici une partie du problème.

Alors, quelle réponse apporter? M. Kay pense qu'il faut scinder le système bancaire en deux parties: un «service public» et un «casino». La grande idée est que les dépôts garantis devraient être adossés à des « actifs liquides absolument sûrs » -ce qu'on appelle le coefficient de réserve à 100%, d'ailleurs envisagé par les économistes de l'école autrichienne.

Cela peut-il marcher? Quelles seraient les implications éventuelles? Pour répondre à ces questions, il importe tout d'abord de

les banques centrales agissent comme prêteurs en dernier ressort, et parce que la capacité des gouvernements à créer de la monnaie est mise à la disposition d'intérêts privés. En ce moment même, la possibilité d'emprunter auprès du gouvernement à un taux zéro est un encouragement à émettre de la monnaie.

En pratique, toutefois, nous sommes allés beaucoup plus loin que cela. Nous avons également explicitement garanti de nombreux dépôts et implicitement garanti une quantité bien plus grande de dettes. En vérité, au cours de cette crise, les autorités ont garanti la totalité des dettes des établissements dont la faillite aurait pu engendrer un risque systémique. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que les principaux au contraire un avantage) est que, poussé à son terme, le processus éliminerait toute politique monétaire, puisque la dette publique détenue par les banques déterminerait la masse monétaire.

Un problème plus important est de savoir si un système financier fondé sur des banques « étroites » serait à même de dégager des capitaux en quantité suffisante.

Il y a là deux dangers contradictoires. Le premier est que la fourniture de fonds à des activités à long terme serait fortement diminuée. A ceci on pourrait objecter que, la dette publique garantissant les dettes des banques étroites, les investisseurs seraient contraints de trouver d'autres actifs similaires.

Le danger contraire (et plus grand) est que la fragilité de l'activité bancaire serait récréée au travers de «quasi-banques». C'est d'ailleurs ce qui est arrivé avec le « secteur bancaire fantôme ».

La réponse à ce second danger est de rendre ce type d'activité bancaire illégale. En d'autres termes, les intermédiaires financiers autres que les banques étroites verraient la valeur de leurs passifs dépendre de la valeur de leurs actifs. Là où les actifs ne pourraient être évalués, il y aurait des périodes correspondantes de blocage pour les passifs. Le grand jeu de l'emprunt à court terme utilisé pour acquérir des actifs risqués et à long terme à partir d'un coussin ultra-mince de capitaux propres deviendrait ainsi impossible. Le risque serait endossé par les investisseurs de fonds. Des entités de trading existeraient, mais elles devraient se financer en ressour-

Laurence Kotlikoff, de l'université de Boston, et Edward Leamer, de l'université de Californie à Los Angeles, comptent parmi ceux qui ont proposé de telles idées radicales. C'est le moyen le plus simple à mes yeux d'éviter que le système des banques étroites déplace ailleurs le risque inhérent à ce genre d'activités.

Le point primordial est que le stade où nous en sommes aujourd'hui est intolérable. Les concentrations actuelles de richesse et de pouvoir garantis par l'Etat doivent absolument disparaître. A présent, la thèse officielle est qu'une régulation plus stricte, notamment le relèvement des exigences en matière de capitaux propres, peut contenir ces dangers. Il est pourtant probable que cela

Si c'est le cas, il nous faudra être plus radicaux. Instituer des «banques étroites » ne suffira pas. Il nous faudra aussi interdire les quasi-banques. Sinon, nous en reviendrons très vite au monde de la fragilité et des opérations de sauvetage. Les fonds qui remplaceront les banques devront transmettre directement les risques aux investisseurs extérieurs

Pour l'instant, les autorités politiques ne sont pas prêtes à envisager des idées aussi radicales. Mais le système financier est aujourd'hui d'une telle fragilité que l'on ne peut pas rejeter toute idée de réforme radicale. Celle-ci demeure latente.

Cette chronique de Martin Wolf. éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. (Traduit de l'anglais par Gilles Berton.)

#### Les principaux établissements financiers font aujourd'hui partie intégrante de l'Etat

comprendre comment nous en sommes arrivés à un système fondé sur le crédit.

Imaginons que quelqu'un propose que les principaux établissements bancaires soient financés, pour l'essentiel, par des dépôts retirables à tout moment, qu'ils investissent dans un large éventaild'actifs'souvent opaques et illiquides et se lancent dans de complexes opérations boursières, le tout assis sur des capitaux propres squelettiques. Les gens concluraient aussitôt à la fraude, et ils auraient raison. Une telle structure ne peut perdurer que parce que

établissements financiers font partie intégrante de l'Etat.

La proposition de M. Kay vise au fond à mettre un terme à la fraude : les banques seraient contraintes de détenir des actifs aussi sûrs et liquides que leurs passifs.

M. Kay apporte-t-il la bonne réponse? La première objection que l'on pourrait lui opposer est que sa suggestion provoquerait un profond bouleversement du monde de la finance. Mais vu la crise que nous avons connue, un tel bouleversement ne devrait pas nous effrayer. Une autre objection (qui, aux yeux de certains, serait

### Les acteurs de l'économie Jean-Marc Daniel

## Roy Jenkins, Britannique, européen et libéral

près vingt ans d'existence, le revenu minimum d'insertion (RMI) a été remplacé, en juin, par le revenu de solidarité active (RSA). C'est l'occasion pour Nicolas Devoux, maître de conférences à l'université Paris-Descartes, d'en dresser un bilan en demi-teinte. Le passage au RSA, écrit-il, ne marque-t-il pas « la fin, semble-t-il définitive, de toute référence à la notion d'insertion – sauf pour rappeler l'échec

Injonction paradoxale

du "I" du RMI »? Son livre s'appuie sur une enquête menée auprès d'allocataires du RMI, interrogés en Ile-de-France dans les années 2000. Il pose une question, centrale: comment les personnes concernées font-elles face à l'injonction - paradoxale - de l'autonomie qui leur est faite par les institutions? Quel sens lui donnent-ils? Si le revenu minimum est le signe d'une « individualisation du traitement de la question sociale», rappelle l'auteur, il est aussi un effort pour «rationaliser le social». Signer un contrat d'insertion, c'est se soumettre à une « norme institutionnelle d'autonomie», écrit-il. En d'autres termes, c'est affronter

une situation illogique : il faut être autonome, avoir un projet... au moment précis où l'on tombe dans l'assistanat.

Dans ce cadre, quelles marges de liberté les individus les plus vulnérables peuvent-ils conquérir? Comment résistent-ils à l'incitation forte à rentrer dans le « précariat » ? Comment les populations qui dépendent des services sociaux esquivent-elles la stigmatisation?

L'enquête, très riche, montre que les stratégies des allocataires sont variées; elles vont de l'acceptation au rejet de l'idée d'autonomie, mais se répartissent aussi entre des formes multiples et subtiles de refus de la dépendance. Elle souligne que ce que l'on appelle, un peu vite parfois, communautarisme, est aussi un « réinvestissement du collectif » face au chacun pour soi.

Elle relève, enfin, une donnée immuable semble-t-il, qu'Alexis de Tocqueville mentionnait déjà (Sur le paupérisme, éd. Allia, 1999): la « pauvreté disqualifiante » reste vécue avec moins de difficulté en zone rurale.

Philippe Arnaud

Après bien des tergiversations, José Manuel Barroso a été reconduit à la tête de la Commission européenne. A la fin de son mandat, il aura rejoint Jacques Delors et Walter Hallstein parmi les présidents ayant accompli pratiquement dix ans de mandat.

Si Walter Hallstein s'affirma par une volonté fédéraliste qui heurta et se heurta au général de Gaulle, si Jacques Delors fut l'homme de l'Acte unique et du traité de Maastricht, le bilan de José Manuel Barroso apparaît pour l'instant plutôt mince.

Mais la longévité ne semble pas être une garantie dans ce domaine, comme le confirme l'une des présidences les plus marquantes de l'histoire de l'Union, celle du Britannique Roy Jenkins, qui ne dirigea la Commission que quatre ans, entre janvier 1977 et janvier 1981.

Roy Jenkins est né en 1920 au Pays de Galles. Son père, mineur de fond, est un militant respecté du Parti travailliste. Après des études d'économie, le fils devient un des leaders de l'aile droite de ce parti. Il s'oppose à l'aile gauche animée par Aneurin Bevan, mais aussi aux défenseurs d'une vision rigoriste de la société, animés par Harold Wilson.

Ministre de l'intérieur entre 1965 et 1967, Roy Jenkins milite pour l'allégement des contraintes pesant sur la vie quotidienne des Britanniques. Il impose la simplification du divorce, la légalisation de l'avortement, la décrimina lisation de l'homosexualité et une refonte du code pénal qui débouche sur l'abolition de la peine de mort pour homicide en 1969.

Chancelier de l'Echiquier en 1967, il assume l'après-dévaluation de la livre sterling. En rupture avec le keynésianisme des travaillistes, il explique que le soutien de la demande par des taux d'intérêt faibles et un déficit budgétaire élevé conduit à un manque d'épargne que traduit le déficit extérieur récurrent du pays, et la captation de cette épargne amoindrie par l'Etat, responsable du sous-investissement britannique. Il défend une politique monétaire plus stricte et une baisse des dépenses publiques. Pour lui, les travaillistes s'éloignent de leur mission en augmentant les dépenses publiques sans s'intéresser à leur contenu.

Mais c'est dans le domaine européen qu'il se distingue le plus. En 1975, Harold Wilson organise un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté européenne. La majorité du Parti travailliste appelle à voter contre, Jenkins est pour. La victoire des pro-européens le propulse à la tête de la Commission, en 1977.

#### Une ruse avec l'histoire

Il a du mal à y trouver sa place face au couple franco-allemand Giscard-Schmidt, alors en train de concevoir le système monétaire européen (SME, destiné à stabiliser les taux de change des monnaies européennes autour d'un cours pivot). Et il doit aussi gérer l'hostilité du gouvernement de son propre pays, devenu systématique après l'élection de Margaret Thatcher.

Il ruse donc avec l'histoire. Au Conseil européen de Brême en 1978, il fait entériner une stratégie de libération économique propre à dynamiser la croissance et qui se veut un moyen de consolider le SME en cours de création. Il profite, en 1979, d'un arrêt de la Cour européenne de justice pour relancer la politique de concurrence. Cet arrêt, dit « Cassis de Dijon », stipule que tout pays empêchant une importation venue d'un autre Etat membre est dans l'illégalité. De cette impulsion naîtra l'Acte unique, adopté en 1986.

Le Britannique précise ses idées dans un discours de 1978 à la Société d'économie politique belge. Pour lui, l'Europe, c'est une méthode-aller de l'avant en s'appuyant sur des conflits en apparence anodins comme dans l'affaire « Cassis de Dijon » – et deux objectifs : la concurrence, qui est le pendant économique de l'égalité politique, et la solidarité. Il soutient le SME puis l'euro, car l'union monétaire empêche les dévaluations compétitives qui perturbent la concurre ce et sont par nature anti-coopératives. Ses positions le poussent à quitter en 1981 un Parti travailliste en pleine radicalisation.

Il meurt le 5 janvier 2003, en laissant aussi une œuvre littéraire importante, dont une biographie enthousiaste de Gladstone, premier ministre libéral du XIX° siècle qui fut son inspirateur.

Jean-Marc Daniel est professeur

à l'ESCP-Europe.

#### **Entreprise Yves Doz**

# L'économie mondiale a-t-elle encore besoin des multinationales?

Les entreprises multinationales se sont
développées en
réponse aux limites des mécanismes de marchés d'échange et de
diffusion des connaissances, des
savoir-faire et autres compétences
intangibles. Remplacer les transactions entre acteurs indépendants
par des structures hiérarchiques
devait réduire les coûts de transaction (asymétrie d'information,
manque de confiance, etc.).

Les multinationales se sont aussi fait fort de combler les fossés culturels et de transcender les différends politiques en fournissant aux échanges un contexte organisationnel intégré et politiquement « neutre ». Ces avantages sont-ils encore d'actualité?

Les systèmes d'échange sur Internet et la richesse d'information qu'ils fournissent contribuent à rendre les marchés de plus en plus efficaces. La convergence des règles et des comportements individuels et institutionnels en matière de propriété intellectuelle rendent possible un marché des connaissances plus ouvert.

Les réactions face aux risques d'émergence de monopoles privés de l'information (Google et la numérisation des bibliothèques par exemple) contribuent à maintenir le caractère ouvert et libre de l'accès à l'information.

Les entreprises virtuelles et les réseaux qu'elles tissent ont su utiliser les nouvelles technologies pour « déverticaliser » et décentraliser les processus de développement et de production. Elles ont substitué des systèmes relationnels et des infrastructures technologiques à l'organisation des multinationales. La croissance de la sous-traitance et de l'externalisation en témoignent. Les contrats deviennent de meilleurs vecteurs d'efficacité que les structures hiérarchiques.

Le pouvoir au consommateur

La proportion croissante de personnels aux expériences culturelles multiples favorise aussi les échanges entre entreprises en réseaux. Les réseaux sociaux sur Internet contribuent au développement d'un système économique peuplé de nombreux petits acteurs spécialisés. Les pratiques d'innovation ouverte, les réseaux d'échange d'idées et de possibilités de collaboration renforcent ces systèmes relationnels très distribués.

Historiquement, les multinationales ont prospéré dans des marchés imparfaits et dans des environnements institutionnellement fragmentés et incomplets, dans un monde où les technologies de l'information n'étaient pas disponibles et l'accès à l'information bien plus difficile. Aujourd'hui la mondialisation est possible pour des entrepreneurs individuels et pour des entreprises locales. Les réseaux peuvent bâtir ou détruire une réputation aussi bien – ou mieux – que la publicité de marque, et les distributeurs ne contrôlent plus l'accès aux clients... Le pouvoir passe au consommateur et à ceux qui l'informent, en lui permettant de comparer produits et prix.

Cela signifie-t-il la fin, à terme, des entreprises multinationales telles que nous les connaissons? Non, bien sûr, mais cela signifie que la course entre marchés ouverts et entreprises intégrées se fait plus vive, que les multinationales devront chaque jour démontrer aux consommateurs leur valeur ajoutée. Ces derniers seront de plus en plus sélectifs. L'évolution vers la seconde génération de l'Internet et des outils vidéo de plus en plus sophistiqués ne fera qu'accélérer le mouvement.

Pour se défendre, les multinationales devront réinventer leur marketing, repenser leur logistique, rendre plus collaborative leur recherche et développement (R & D). Une réforme profonde de leur mode de management est devenue nécessaire à leur survie et à leur développement.

Yves Doz est professeur

# Le G20 n'a toujours pas compris la crise

Bien sûr, on sait bien qu'il s'agit, lors de tels événements, de commémorer avec quelque solennité l'entente entre les peuples. Mais cela justifie-t-il de passer par pertes et profits la déclaration finale du G20, sans plus de commentaires? S'y intéresser me paraît pourtant indispensable pour mesurer le niveau de conscience des dirigeants de la planète sur l'état réel de l'économie mondiale.

Le terme « croissance » apparaît à onze reprises dans le texte, en trois pages seulement. Il faudra pourtant que l'on se mette un jour à penser en d'autres termes. Il est vrai que l'on constate sur ce point un frémis sement, le seul véritable acquis de cette réunion : la fin des subsides pour les combustibles fossiles, autrement dit la prise de conscience d'un monde de demain bâti sur

# La chronique de la semaine

Paul Jorion, économiste

d'autres bases qu'une prolongation de l'orgie énergétique.

Beaucoup plus inquiétant : rien dans le texte de la déclaration commune ne suggère que la nature de la crise ait été comprise au sommet. Le répit constaté aujourd'hui est probablement accidentel, ce qui rejoint une remarque faite récemment aux États-Unis : puisqu'en septembre 2008, au plus fort de la crise, on a poussé simultanément sur toutes les commandes du tableau de bord pour tenter de redresser la situation, on est bien en peine aujourd'hui de déterminer quelles furent les mesures qui contribuèrent à cet arrêt dans la chute!

Attachons-nous aux mots pour prendre la pleine mesure de l'incompréhension. Un premier exemple : « ... pour tourner la page d'une ère d'irresponsabilité ». Irresponsabilité de qui? Qu'il s'agisse des dirigeants de banques ou des politiques, chacun demeure à son poste. S'il s'agit bien d'irresponsabilité, les mêmes irresponsables sont toujours aux commandes.

Deuxième exemple: «...le soutien budgétaire et monétaire le plus vaste et le mieux coordonné de tous les temps». Le plus vaste, certainement: l'argent a été déversé par tombereaux entiers dans le gouffre béant de crédits qui n'avaient pas été honorés, mais surtout qui ne pouvaient pas être honorés, et dont on aurait dû prévoir qu'ils ne pourraient jamais l'être.

« Veiller à ce que nos systèmes de régulation des banques et des autres établissements financiers contiennent les excès qui ont conduit à la crise. » Sont-ce les excès de ce système qui ont conduit à la crise, ou ne sont-ce pas plutôt les principes qui constituent son essence même, comme la recherche du profit immédiat? Et advienne que pourra?

«Nous encouragerons la transparence sur les marchés de l'énergie et la stabilité des marchés dans le cadre de nos efforts plus larges destinés à éviter une volatilité excessive. » Qui peut croire aujourd'hui que quand le prix du baril de pétrole a atteint 147 dollars en juillet 2008, ce fut en raison d'un manque de transparence de son marché? Qui croira que les marchés s'étaient convaincus que la demande l'emportait sur l'offre, alors que le monde plongeait dans la récession? N'y aurait-il pas plutôt un rapport avec le fait que 80 % du volume sur le marché à terme du pétrole était le fait de spéculateurs?

Assez de cet inventaire affligeant. De deux choses l'une: ou bien la nature de la crise échappe encore aux dirigeants du G20, ou bien ils considèrent que le public auquel ils s'adressent est composé seulement de benêts. Il s'agit, quoi qu'il en soit, d'une très mauvaise nouvelle.

#### Droit social Francis Kessler

### Les étranges dérogations des sportifs professionnels

Cet été, les footballeurs Kaka, Cristiano Ronaldo et Karim Benzema ont changé d'employeur, moyennant des sommes record versées par leur nouveau club, le Real Madrid, à leur ex-équipe. Ces nouvelles peuvent étonner : a-t-on jamais vu une entreprise du textile ou de l'informatique dédommager l'ex-employeur pour le débauchage d'un de ses salariés? Les « golden hello clauses », les primes de bienvenue, existent bien dans certaines entreprises, mais elles sont limitées aux grands patrons ou à un spécialiste très recherché.

Les sportifs professionnels exercent pourtant leur métier dans le cadre d'un contrat de travail qui répond aux règles de droit du travail et de la Sécurité sociale des salariés. Mais ils obéissent également à d'autres règles de droit.

Parfois, la loi sociale rend compte de la particularité du métier du sport. Ainsi le sport professionnel est considéré comme un secteur dans lequel « il est d'usage constant de ne pas recourir au

ntrat de travail à durée indéterminée ». Il peut donc y être conclu des contrats à durée déterminée dépassant le plafond temporel maximal de dix-huit mois normalement applicable.

Autre dérogation, jusqu'à 30 % des rémunérations des sportifs de très haut niveau sont, selon un subtil barème variable en fonction du sport pratiqué, exonérées de cotisations sociales! Ces sommes sont censées être non des rémunérations, mais la contrepartie d'un « droit à l'image collective ».

L'articulation entre l'ordre juridique sportif et la loi sociale est parfois conflictuelle. Les amateurs de sport se souviennent certainement de l'arrêt Bosman de la Cour de justice des communautés européennes, condamnant comme discriminatoire la règle des quotas qui limite à trois le nombre de joueurs étrangers ressortissants de l'Union européenne dans une équipe de football.

L'UEFA, l'instance européenne du football, s'est pliée à la jurisprudence communautaire et a aboli les quotas de joueurs à partir de la saison 1996-1997. D'autres jurisprudences ont appliqué ce principe aux basketteurs, puis aux handballeurs.

# Jusqu'à 30 % des rémunérations des sportifs de très haut niveau peuvent être exonérées de cotisations sociales

Certaines règles et pratiques du milieu du sport restent incompatibles avec celles du droit social sans que le conflit de normes n'ait été résolu pour le moment. Ainsi, le statut des entraîneurs des clubs de football professionnel interdit l'homologation par la fédération de contrats de travail des entraîneurs de plus de 65 ans. Cette disposition est contraire au principe de nondiscrimination du fait de l'âge. Malgré « l'affaire Guy Roux », un temps médiatisée, les « coaches »

dépassant cet âge limite sont toujours empêchés de travailler.

Autre exemple : les chroniques sportives rapportent régulièrement que des sportifs ont été mis à l'amende. Or les amendes pécuniaires sont prohibées par le droit français du travail, qui encadre strictement le droit disciplinaire au travail. Ainsi le retard à l'entraînement peut donner lieu à une retenue salariale ou une perte de prime, mais celle-ci doit, en principe, être strictement proportionnelle au temps non travaillé.

Le travail dissimulé, celui qui ne donne pas lieu à versement de cotisations sociales dès que le travail est exercé en France, est, à juste titre, sévèrement réprimé. Mais qu'en est-il des rugbymen qui ont exercé leur emploi dans les stades français pendant la dernière Coupe du monde? Le droit des cotisations est simple : toute rémunération versée à l'occasion d'un travail exercé en France doit donner lieu à cotisations sociales, sauf si une convention bilatérale ou multilatérale de Sécurité sociale prévoit une dérogation à cette règle.

Ainsi, les joueurs du XV de la Rose bénéficient de règles communautaires qui leur permettent de cotiser en Angleterre et non en France pour un travail sur le territoire français. Mais les Springboks auraient dû déclarer leurs primes de matches à l'Urssaf. Il n'existe, en effet, pas de convention internationale de Sécurité sociale entre la France et l'Afrique du Sud!

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I.

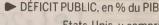


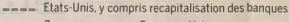
# <sup>4</sup> Dossier

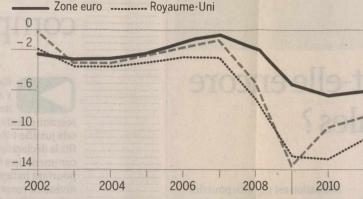
#### Prélèvements

Au sommet du G20 de Londres, le jeudi 2 avril, les gouvernements s'étaient entendus pour laisser filer les déficits de 5 000 milliards de dollars (3400 milliards d'euros) sur deux ans pour soutenir l'économie et sauver les banques. Mais la sortie de la crise risque de conduire à des relèvements d'impôts pour rembourser la facture. Elle pourrait aussi déboucher sur la recherche d'une fiscalité plus équitable après des années de politiques de concurrence entre Etats qui ont limité la pro-

La Grande-Bretagne a déjà annoncé la création d'un nouveau taux d'imposition de 50% sur les revenus annuels de plus de 150 000 livres (163 000 euros) à partir d'avril 2010, et la réduction des abattements pour les revenus de plus de 100 000 livres. Aux Etats-Unis, les couples déclarant plus de 250 000 dollars de revenu verront leur taux marginal d'imposition passer de 33 % à 36 % à partir de l'exercice fiscal 2010. Au-delà d'environ 375 000 dollars de revenus, il passera de 35 % à 39,6 %. ■







#### ► POIDS DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 2007 En % du PIB

Danemark	48.9	
France	43,6	
Italie	43,3	MANAGEMENT OF THE PARTY OF THE
Espagne	37.2	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
Royaume-Uni	36.6	
Allemagne	36,2	
Pologne	33,5	CS (Millioninethiosis)
Irlande	32,2	
Etats-Unis	28,3	
Japon	27,9	The state of the s
SOURCES : OCDE,		YOUNG

Augmenter la CSG sur les ménages, relever légèrement chaque impôt, mettre davantage à contribution les hauts revenus...

SOURCES: DATASTREAM, PRÉVISIONS NATIXIS

# Trois stratégies fiscales pour payer la facture de la crise

▶▶▶ Suite de la première page

« Début 2010, la croissance étant redevenue positive, Bruxelles devra lever son drapeau et demander aux Etats d'élaborer des plans triennaux afin de réduire leurs déficits publics, estime Natacha Valla, économiste de Goldman Sachs spécialisée sur la zone euro. La France sera pressée de se montrer plus ambitieuse [elle vient de programmer un déficit d'encore 7% du PIB en 2011 et de 6% en 2012] et devra faire preuve de dextérité dans la façon dont elle conduira le grand emprunt et pour expliquer si, oui ou non, il devra être pris en compte dans les critères de Maastricht. » Elle prévoit donc que les gouvernements devront préparer les opinions publiques à partir de la fin 2010 à des hausses d'impôts pour les années suivantes

Au-delà de l'option pour une fiscalité verte - afin de favoriser les activités les moins polluantes -, les arbitrages fiscaux devront donner des gages d'équité et d'efficacité. Quels leviers employer? Comment répartir la charge? Les experts divergent sur ces points.

Première option: la rupture. «Les hausses d'impôts devront toucher les ménages car il faudra préserver la capacité des entreprises à investir et produire la croissance, qui, elle aussi, réduira les déficits », assène M. Daniel. Pour ces dernières, il recommande de ne pas se limiter à l'allègement de la taxe professionnelle: «Sur l'imposition des bénéfices des entreprises, il faut suivre les conclusions du rapport Jouvet-Lévy de 2006 consacré à l'économie de l'immatériel, qui proposait de rejoindre la moyenne européenne », soit d'abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés de 34,4% à 29,5% (la moyenne des quinze plus anciens membres de l'Union), voire à 25,8% (moyenne de l'Union européenne à vingt-cinq, en 2006).

A l'inverse, les ménages seraient mis à contribution. «Le meilleur outil serait la CSG: une partie de cette cotisation fiscale n'est pas déductible de l'impôt sur le revenu - si bien qu'elle est tout de même progressive -, et son assiette comprend les revenus financiers, juge M. Daniel. Mais le bouclier fiscal actuel rendrait ce relèvement injuste, car il ne toucherait alors que les classes moyennes. Il faut donc supprimer le bouclier fiscal mais aussi s'attaquer à son origine: l'ISF [impôt de solidarité sur la fortune], qui devrait être abrogé.»

#### «En finir avec les 35 heures»

Chaque point de CSG rapporte 10 milliards d'euros. «On ne peut pas tout régler avec une hausse de cette cotisation, sans quoi elle serait insupportable », estime cependant M. Daniel. Il prône donc, parallèlement, de réduire l'intervention de l'Etat et de «supprimer les aides directes aux entreprises, comme les allégements de charges liées aux 35 heures et aux heures supplémentaires, qui coûtent 30 milliards d'euros par an. Et donc d'en finir avec les 35 heures ». Il prescrit aussi de fermer le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et récupérer ainsi 20 milliards d'euros.

Deuxième possibilité: la rigueur équilibrée. M<sup>me</sup> Lemoine propose d'imiter la « taxe de solidarité» instaurée par Berlin pour financer la réunification allemande: « On pourrait l'appeler "taxe de demande d'intervention de l'Etat" sous la forme d'un supplément de quelques pour cent sur tous les impôts, appliqué une fois la reprise venue. » Parallèlement, elle souligne le besoin d'équité : « Permettre une optimisation fiscale pardes "niches" n'est pas légitime. L'impôt sur le revenu idéal est simple : il a une base large, unfaible taux et il est progressif. La théorie économique montre qu'il est alors plus efficace. »

Enfin, elle donne la priorité à l'investissement des entreprises : «Le meilleur outil d'avenir serait d'accélérer l'amortissement fiscal des investissements, ce qui est une aide puissante.»

A cela s'ajouterait la modulation de l'imposition des profits : «L'Allemagne a baissé le taux d'impôt sur les sociétés à 31%, mais il ne s'agit que des bénéfices réinvestis. Les bénéfices distribués sont taxés à 49%, si l'on tient compte des différents prélèvements. On pourrait aussi faire un système de bonus-malus sur les bénéfices » en France. Et réduire la déduction fiscale sur les intérêts d'emprunt des entreprises «qui n'est pas toujours justifiée et permet des stratégies d'optimisationfiscale internationale».

# Les sociaux-démocrates suédois font campagne... en prônant des hausses d'impôt

#### Stockholm

Correspondance

Plus que n'importe quels autres Etats, les pays nordiques savent qu'ils doivent leur bien-être à une fiscalité lourde. Ils en détiennent le record du monde et ont depuis longtemps intégré que l'un ne va pas sans l'autre.

Payer des impôts élevés est pour la plupart d'entre eux un acte de civisme. Et il n'est pas exagéré de dire qu'ils en tirent une certaine fierté. On n'a pas la forme de société la plus accomplie au monde, disent-ils en toute bonne foi, sans certains sacrifices. Ce qui n'empêche pas débats, tensions et

remises en cause. Hormis la Norvège, qui a passé la crise sans la sentir grâce à ses hydrocarbures, et l'Islande, qui doit sa survie à l'aide internationale, la Suède, le Danemark et la Finlande sont tous confrontés à la question fiscale. Après des années d'excédents budgétaires, ces trois pays, gouvernés par des coalitions de droite, abordent 2010 sous le signe du déficit : 10,7 milliards d'euros en Suède, 11,5 milliards au Danemark et 12,9 milliards en Finlande.

Les trois gouvernements ont pourtant prévu de baisser l'impôt sur le revenu l'an prochain. En Suède, la baisse concernera les reve-

nus des retraités et des salariés, ainsi que les charges sociales des travailleurs indépendants. Le premier ministre conservateur, Fredrik Reinfeldt, reste ainsi fidèle au thème sur lequel il s'est fait élire en 2006: faire en sorte qu'il soit payant de travailler.

#### Attitude responsable

Au Danemark, l'impôt sur le revenu devrait baisser pour les tranches les plus basses et pour les plus hautes. En Finlande, tous les contribuables devraient bénéficier de cette baisse.

Mais dans ces deux pays, les gouvernements vont augmenter en revanche d'autres formes d'im-

pôt. Au Danemark, la taxe foncière pourra augmenter jusqu'à 7%, suivant le choix des communes. Les taxes vertes sur l'énergie vont également continuer à augmenter.

En Finlande, c'est la TVA qui va être augmentée, passant de 22% à 23% en moyenne. Si la TVA dans les restaurants baisse de 22 % à 13%, celle sur les produits alimentaires passe de 12% à 13%, tandis que celle sur les livres, les voyages, les services médicaux ou culturels passe de 8% à 9%. Helsinki va introduire également une nouvelle taxe sur les bonbons et augmenter celle sur les boissons sucrées.

Si, dans ces deux pays, l'opposition sociale-démocrate approuve

ces choix fiscaux tout en prônant de faire peser une charge plus lourde sur les hauts revenus et les entreprises, en Suède, les projets fiscaux du gouvernement ont ouvert un débat virulent. Dans un an exactement, les Suédois voteront pour renouveler leur Parlement. D'ici là, le chômage aura doublé par rapport à 2006, alors que la droite avait fait de l'emploi son cheval de bataille.

Echéance électorale oblige, le gouvernement ne prévoit aucune hausse d'impôt et a préféré emprunter, ce qui lui vaut les reproches de l'opposition qui trouve irresponsable d'emprunter pour financer la baisse de l'impôt sur le revenu.

Début septembre, les sociauxdémocrates ont, dans une tribune, annoncé leur intention, s'ils reviennent au pouvoir en 2010, de réintroduire l'impôt sur la fortune, de créer une taxe sur les habitations de luxe et d'augmenter l'impôt sur le revenu. C'est le seul moyen, affirment-ils, de garantir la qualité du service dans l'enseignement et le système de santé. Partir en campagne avec un tel programme paraît osé. Mais les sociaux-démocrates font le pari que les Suédois reconnaîtront là une attitude responsa-

## Questions-réponses Dédales

Quelle sont les caractéristiques de la nouvelle règle budgétaire allemande?

Approuvée par le Parlement début juin, elle prévoit que le budget fédéral et celui des Etats régionaux doivent être à l'équilibre (défini comme un déficit maximum équivalent à 0,35% du produit intérieur brut), si les conditions économiques sont normales, c'est-à-dire si la croissance est conforme à son potentiel (sa moyenne de long terme). Quand elle est supérieure, le budget doit être en excédent. Dans le cas contraire, il peut être en déficit. C'est donc le « déficit structurel » qui est interdit. Sauf en cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence exceptionnelle.

La règle entrera en vigueur en 2011, avec une période de transition liée à la crise et à la politique de relance qu'elle a nécessitée. Elle s'appliquera à partir de 2016 pour l'Etat fédéral et de 2020 pour les Länder. Elle a été inscrite dans la Loi fondamentale (articles 109 et 115), la Constitution allemande.

Quel est le rôle de la «taxe carbone»? La fiscalité verte vise à ce que les prix reflètent de façon juste les effets de la production sur l'environnement, pour orien-

ter les comportements. En 2010, la taxe carbone – calculée sur la base de 17 euros la tonne – augmentera de 4,11 centimes d'euro le prix du litre d'essence. Mais elle s'appliquera aussi à toutes les énergies fossiles. Le prix du carbone doit augmenter dans le temps, en principe parallèlement au développement des alternatives énergétiques.

A qui ont bénéficié les baisses d'impôts ces dernières

années en France? La fondation de centre gauche

Terra Nova a étudié, sur la base des documents budgétaires, l'ensemble des mesures fiscales annoncées et mises en œuvre depuis 2002, parmi lesquelles la réforme de l'impôt sur le revenir ou le « bouclier fiscal ». Elle conclut à « une logique étonnante de "redistribution à l'envers" 20 milliards d'euros par an, plus d'un point de la richesse nationale, sont pris chaque année aux classes moyennes pour être redistribués aux ménages les plus aisés », soit les deux tiers des baisses d'impôts.

Globalement, les prélèvements obligatoires sont restés stables (autour de 43 % du PIB), mais les prélèvements sociaux et la fiscalité locale ont augmenté.

#### Pour en savoir plus

Energie» (83 pages,

#### **SUR LE WEB**

Projet de loi de finances de la Sécurité sociale pour 2010 et Projet de loi de finances pour 2010, sur www.budget.gouv.fr « Politique fiscale 2002-2009: la contre-réforme », note du 15 septembre (18 pages), par l'économiste Daniel Vasseur et Thomas Chalumeau, de la fondation Terra Nova: www.tnova.fr «Rapport de la conférence des experts et de la table ronde sur la contribution Climat et

juillet 2009), consultable sur le site contributionclimatenergie.fr « Des finances publiques au service de notre avenir », rapport de la commission présidée par Michel Pébereau, président de BNP Paribas (décembre 2005, 136 pages), consultable sur www.minefi.gouv.fr

#### **EN LIBRAIRIE**

« Dette publique: un débat politique », par Jean-Marc Daniel (2006, éditions Les Carnets de l'info, 96 pages, 8,90 euros).

ble en temps de crise. Olivier Truc

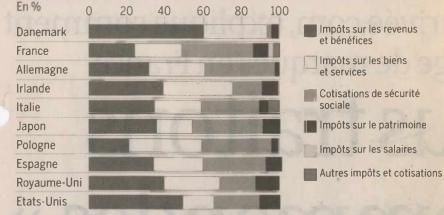
#### ► STRUCTURE DES RECETTES FISCALES EN 2007

Impôts sur les biens

Impôts sur le patrimoine

Impôts sur les salaires

et services



► IMPOSITION DES SOCIÉTÉS EN 2009 Taux de l'impôt, en %

SOURCES: OCDE, ERNST & YOUNG

Etats-Unis	35,0	
France	34,4	
Espagne	30,0	
Japon	30,0	
Royaume-Uni	28,0	
Italie	27,5	
Danemark	25,0	
Pologne	19.0	
Allemagne	15,8	
Irlande	12,5	Section 1

► IMPOSITION DES PERSONNES PHYSIQUES EN 2009 Taux marginal de l'impôt sur le revenu, en %

Danemark	59,0					
Allemagne	50,5					
Japon	50,0					
Italie	43,0					
Espagne	43.0		Daa C			
Irlande	41,0					
France	40,0					
Royaume-Uni	40,0					
Etats-Unis	35,0					
Pologne	32,0			DE L		
SOURCES : OCDE,	ERNST & YOU	NG				

**Dossier Economie 5** 

SOURCES: OCDE, ERNST & YOUNG

A l'entrée du ministère de l'économie, à Paris. La récession risque de laisser des traces pendant un moment sur la capacité à créer des richesses: d'où des rentrées fiscales moins importantes. Guillaume HERBAUT/ŒIL PUBLIC POUR «LE MONDE MAGAZINE»

Troisième option: rendre l'impôt plus lisible, plus juste et légitime. C'est la position de M. Piketty, pour qui la question de la hausse globale de la fiscalité ne se pose pas, ou pas encore. «Si on a vraiment besoin d'argent en 2012, il faudrait commencer par supprimer les niches fiscales de 2007 », comme la déduction des intérêts d'emprunts immobiliers ou la défiscalisation des heures supplémentaires. « Une des leçons de la crise, note M. Piketty, est qu'il faut rétablir et augmenter la progressivité de l'impôt pour les revenus extrêmement élevés. Le but est moins de rapporter de l'argent que de calmer ceux qui se servent dans les caisses des entreprises qu'ils dirigent ou des banques pour lesquelles ils travaillent. » Ainsi, il conseille un taux effectif d'au moins 60% sur les revenus supérieurs à 1 million d'euros.

M. Piketty rappelle aussi le « principe d'équité » de la fiscalité directe - à revenu égal, impôt égal –, battu en brèche par les niches fiscales. Par ailleurs, est-il logique de prélever l'équivalent d'un mois de salaire de CSG (8,5%) sur le revenu d'un smicard, pour lui redonner ensuite l'équivalent d'un demi-smic de prime pour l'emploi ou de revenu de solidarité active (RSA)... et enfin d'examiner s'il est éligible à l'impôt sur le revenu? M. Piketty défend donc l'idée de fusionner la fiscalité directe (impôt sur le revenu, CSG) avec les transferts fiscaux (prime pour l'emploi et RSA), et de prélever le solde à la source, sur la fiche de paie: « Cette réforme s'accompagnerait de la suppression de toutes les niches fiscales. Mais il s'agit d'aboutir à une répartition plus juste et plus simple de la charge, et non plus lourde, afin qu'elle soit acceptée. Cer-

tains de ses effets devraient ainsi être compensés », par exemple remplacer la suppression du quotient familial par une hausse des allocations familiales et leur versement dès le premier enfant.

Enfin, il estime que les cotisations patronales devraient peser moins sur le travail: «Il faudrait élargir l'assiette en créant une "cotisation patronale généralisée" étendue aux bénéfices des entreprises.» Le débat sur tous ces choix sera sans doute au centre de la prochaine campagne présidentielle.

Adrien de Tricornot

### « Il faut créer une règle budgétaire qui rende le déficit impopulaire »

Jacques Delpla, économiste, membre de la Commission sur le grand emprunt

Face à la récession, la France. a-t-elle eu raison de laisser filer les déficits publics?



désintoxication crédible! Paradoxalement, je suis – à titre personnel – favorable à un grand emprunt de 100 milliards d'euros s'il finance des dotations pour l'université et la recherche, s'il finance l'avenir – avec de bonnes règles d'investissement et de gouvernance-, mais à la condition que le Parlement vote en 2009 ou 2010 une règle contraignante et crédible de retour graduel à l'équilibre budgétaire. C'est ce que je préconise au sein de la Commission Juppé-Rocard sur le grand emprunt.

Vous jugez indispensable une « révolution » des finances publiques après la crise. Laquelle?

Après la crise, les déficits devraient être de 5% du produit intérieur brut (PIB), ou plus. Les réduire va nécessiter une révolution du budget, mais aussi de la politique. Pour y arriver, deux positions sont légitimes : à gauche, de larges hausses d'impôts pour financer les dépenses publiques élevées ; à droite, de larges baisses de dépenses si on veut diminuer - ou ne pas augmenter-les impôts.

Cette révolution budgétaire a le même fondement que la lutte contre le réchauffement : ne pas sacrifier les générations futures. Pour y arriver, il nous faut une nouvelle règle budgétaire.

Quelles seraient ses caractéristi-

Il faut qu'elle soit simple, claire, crédible et bipartisane. Elle doit transformer les incitations du personnel politique : l'équilibre budgé-taire – et non plus le déficit – doit être la stratégie dominante.

Je propose que la règle suivante soit inscrite dans la Constitution ou la loi organique relative aux lois de finance. Si les déficits sont supérieurs à un seuil (d'abord 3% puis peu à peu 1% ou 0,5% du PIB), alors, d'une part, les traitements publics, prestations sociales et subventions ne seraient plus indexés sur l'inflation afin de baisser les dépenses; d'autre part, les impôts et les cotisations sociales augmenteraient de 1%. Cette règle symétrique ne s'appliquerait qu'à partir de 2013 ou 2014, à la sortie de la crise budgétaire actuelle. Elle ne s'appliquerait ni en cas de récession, ni si la dette est inférieure à 40 % ou 60% du PIB. Cette règle créerait des groupes d'électeurs qui, craignant son application, seraient en faveur de l'équilibre budgétaire.

Ma règle n'interdit pas les déficits mais augmente leur coût politique : le déficit ne sera plus populaire. L'alternative-l'interdiction, comme en Allemagne, des déficits supérieurs à 0,35% du PIB à partir de 2016-est plus contraignante.

Propos recueillis par A. de T.

#### **Parcours**

2004 Jacques Delpla est conseiller de Nicolas Sarkozy à Bercy après avoir été chef économiste de Barclays Capital.

2007 Il cosigne, avec Charles Wyplosz, La Fin des privilèges, Payer pour réformer (Hachette, 215 pages, 19 euros).

2009 Il est nommé à la Commission sur les priorités stratégiques d'investissement et l'emprunt national.

# Prague maintient la rigueur mais augmente la TVA

#### **Prague**

Correspondant

S'endetter pour renouer avec la croissance par le biais d'une hausse de dépenses publiques ou se serrer la ceinture au risque de prolonger la récession? Placée devant ce dilemme au moment de boucler le budget 2010, la classe politique tchèque a finalement opté pour l'endettement et... la prolongation de la récession l'an prochain.

Si le cabinet de technocrates emmené par l'ex-chef de l'Office des statistiques, Jan Fischer, a tout

pour éviter la catastrophe budparaire au prix d'une croissance négative, les députés ont opté pour un compromis bancal, à contre-courant des recommandations du G20 sur le soutien à la reprise économique.

Le budget prévoit un déficit équivalent à 5,4% du produit intérieur brut (PIB) – contre 7,6 % si des hausses d'impôts et des coupes dans les dépenses sociales n'avaient été approuvées -, mais aussi une perte de 0,6 point de croissance. Ainsi, l'économie tchèque, dont le potentiel de croissance pour 2010 était estimé entre

0,5% et 1%, selon les prévisions, devrait au mieux stagner mais plus probablement régresser de 0,5% selon le ministre des finances, Eduard Janota.

Celui-ci dit avoir fait le « choix du moindre mal ». « Nous perdrons 0,6 point de croissance, ce qui n'est pas bon, mais nous allons surtout réduire de 2,2 points le déficit budgétaire », s'est réjoui ce tenant de la discipline budgétaire.

L'adoption par les députés tchèques, le 25 septembre, d'un paquet d'économies », préalable à la discussion sur le détail du budget dont le déficit ne pourra pas dépasser 163 milliards de couronnes (6,52 milliards d'euros), a donné lieu à une virulente bataille entre la gauche et la droite.

En campagne électorale permanente depuis le printemps et jusqu'en mai prochain, sociauxdémocrates et communistes ont tenté de conserver des dépenses sociales, d'augmenter les impôts sur les hauts salaires et de faire adopter des mesures pour soutenir la demande. Mais pour ne pas détériorer davantage la situation politique et économique du pays et éviter un budget provisoire, ils

se sont contentés de quelques concessions du gouvernement et des partis de droite.

Ainsi, la flat tax sur les revenus, créée en 2008, a été maintenue à 15% (19% pour les entreprises), et une deuxième tranche à 23%, un temps envisagé, n'a pas été créée. Seules les professions libérales verront leur part non-imposable revenir de 60% à 40%.

#### Pensions gelées

A l'instar de la plupart des mesures en faveur de l'activité économique adoptées en début d'année, les exonérations d'impôts ou baisses de charges patronales pour stimuler l'emploi seront cependant supprimées. Le gouvernement n'instaurera pas non plus de prime à la casse automobile malgré une loi adoptée en ce sens un mois plutôt.

Alors que ces primes, appliquées dans la plupart des pays européens, ont contribué à préserver l'activité et l'emploi dans l'industrie automobile tchèque qui pèse pour 20 % dans le PIB, M. Janota a refusé de jouer la solidarité européenne. « Skoda est allemand et TPCA [Toyota-Peugeot-Citroën] et Hyundai exportent 90% de leur

production », s'est-il justifié, en « oubliant » les sous-traitants de ces constructeurs, bel et bien tchèques, qui ont davantage souffert que leurs donneurs d'ordres.

A défaut d'augmenter les impôts directs, le gouvernement va relever la TVA d'un point - de 19% à 20% et de 9% à 10%, selon les produits - et taxer davantage les carburants, les alcools et le tabac. Il a par contre refusé de doubler les prélèvements sur les nombreuses sociétés de paris, de casinos et de machines à sous, comme

le réclamaient des députés. Pour soutenir les municipalités dont les recettes ont chuté-elles sont essentiellement alimentées par les impôts directs payés par leurs résidents -, la taxe d'habitation va être doublée, et les loyers réglementés, dans les propriétés communales, pourront augmenter de 40% à 60%.

Ces hausses ne seront pas compensées pour les retraités qui verront leurs pensions gelées en 2010, ni pour les fonctionnaires, dont les salaires vont diminuer de 4% en 2010, avec la bénédiction de la Confédération syndicale.

Martin Plichta





En hausse

Le groupe informatique américain a lancé, lundi octobre, un service de courrier électronique en ligne, destiné aux entreprises, avec la volonté de concurrencer le géant de l'Internet, Google.



En baisse Magna

Volkswagen envisage de réduire ses commandes auprès de l'équipementier canadien Magna, considéré comme un concurrent après le rachat d'Opel, selon le magazine allemand Der Spiegel.

milliards de dollars (583 milliards d'euros): c'est le montant total des investissements directs étrangers

en Chine depuis que le pays a lancé sa politique de réforme économique et d'ouverture à la fin des années 1970, selon le Bureau national des statistiques.

# La faiblesse du dollar déstabilise le marché des changes

A Istanbul, les ministres des finances du G7 ont dit « surveiller étroitement » la situation

Pittsburgh (Etats-Unis), lors du sommet du G20 fin septembre, les chefs d'Etat et de gouvernement des vingt principales puissances économiques de la planète avaient soigneusement évité d'évoquer les questions monétaires, jugées trop sensibles et trop polémiques

Samedi 3 octobre, les ministres des finances du G7 - donc sans la Chine et les autres grands pays émergents - ont abordé la situaion très tendue sur le marché des changes. Mais sans annoncer de décision majeure. « L'excès de volatilité et les mouvements désordonnés des taux de change ont des implications néfastes pour la stabilité financière et économique», explique le communiqué final. «Nous continuons de surveiller étroitement les marchés des changes et de coopérer lorsque c'est approprié.»

Ces menaces suffiront-elles à enrayer la chute du dollar observée depuis le début du mois de septembre? Les économistes en doutent. Dans un univers financier où les capitaux circulent quasi librement

Le billet vert en baisse face à l'ensemble des devises



LIVRE STERLING EN EUROS **DOLLAR EN FRANCS SUISSES** 1er janv. 2008 1er janv. 2008 5 octobre 2009

Certains experts prédisent depuis mars, respectivement pro-

partout, les investisseurs peuvent emprunter de l'argent dans un pays pour le replacer dans un autre aussi vite qu'un battement de cil. Et si, au début de l'année, ils utilisaient le yen et le franc suisse pour emprunter des capitaux à faible coût, ils se servent désormais du dollar comme « devise de financement », en raison de la politique de

taux à 0% menée par la Réserve fédérale américaine (Fed). Ce mouvement de spéculation se superpose avec une tendance de fond, qui accroît la pression sur le billet vert. « Après la faillite de Lehman Brothers, il y a un an, les investisseurs américains ont rapatrié des avoirs étrangers aux Etats-Unis pour éponger des pertes, ce qui a nourri la demande de dollars et contribué à sa hausse, explique Agnès Bénassy-Quéré, directrice du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Or avec la normalisation de la situation éconoont recommencé à diversifier à nouveau leurs actifs et n'ont plus besoin de détenir autant de dollars. » Les économistes d'UBS relèvent qu'en-

tre 2002 et le premier semestre

2008 les fonds mutuels américains

avaient fortement accru leur part

d'investissement étranger, qui

était passée de 12,5% à 26%. Après

Lehman Brothers, ils ont ramené

cette part à 23% au second semes-

tre 2008, et, cette année, elle est

revenue à 25,2% en juillet et août.

même un effondrement du dollar. Impossible, d'après Patrick Artus, directeur de la recherche et des études économiques de Natixis, car les investisseurs ont face à eux les banques centrales qui, elles, achètent des dollars. «Certes, le dollar est devenu une devise de financement mondiale mais il est défendu par tous les pays qui ont lié leur devise au dollar et qui doivent stabiliser leur taux de change, comme les pays de l'OPEP, la Chine, Hongkong, le Venezuela», indique-t-il. Pour cela, les banques centrales achètent leurs réserves de change. Rien qu'au mois d'août, mentionne M. Artus, les réserves de change mondiales ont augmenté de 200 milliards de dollars.

Mais la faiblesse de la devise américaine est problématique, car elle a des implications négatives dans le reste du monde. La spéculation vient alimenter la hausse d'autres monnaies comme le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néozélandais, qui ont, gressé face au dollar de 20 %, 40 % et 47%. «L'amélioration du sentiment des investisseurs envers la reprise économique fait qu'ils s'orientent naturellement vers des devises procycliques, c'est-à-dire cel-

#### Les Etats-Unis pourraient être tentés de laisser filer le dollar pour stimuler leurs exportations

les qui vont profiter le plus de la croissance mondiale, comme les pays exportateurs de matières premières ou ceux dont le commerce est lié à la demande chinoise », estime un spécialiste des devises à la Société générale.

Les banques centrales de Nouvelle-Zélande et du Canada ont récemment averti que la persistance de la vigueur de leur monnaie faisait courir un risque à leur économie. La banque centrale suisse est

même intervenue directement sur les marchés à plusieurs reprises, pour affaiblir la sienne. Les Européens, eux, victimes impuissantes de ce désordre des changes, craignent qu'une devise trop forte l'euro a renoué avec son niveau d'il y a un an - ne contrecarre le scénario de sortie de crise. Selon Natacha Valla, économiste chez Goldman Sachs, « une appréciation de 10 % de l'euro, si elle persistait, coûterait environ 1% de croissance sur l'année à venir au moins ». Autant dire que le retour à la croissance dans la zone euro, prévu en 2010, risquerait alors d'être décalé.

Actuellement, toutes les économies auraient besoin d'une devise faible pour faire redémarrer leur croissance par la demande extérieure, compte tenu de la faiblesse de la demande interne. Les Etats-Unis l'ont bien compris et ils pourraient être tentés de laisser filer le dollar pour stimuler les exportations, la consommation des ménages étant en panne.

D'autres pays, comme le Royaume-Uni, pourraient suivre. D'où un risque de surenchère dans les dévaluations compétitives. «La France considère que la question des monnaies est fondamentale», a souligné, samedi, à Istanbul, la ministre de l'économie, Christine Lagarde.

De son côté, Dominique Strauss-Kahn, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), rappelle qu'« autrefois le problème des taux de change était frontal, car ils étaient le point de contact entre les différentes économies. Aujourd'hui, c'est différent, car la mondialisation a obligé les pays à se parler et on ne parle plus des taux de change isolément, mais à côté des réserves de change, du niveau de la croissance et des exportations ».

Cécile Prudhomme avec Alain Faujas

#### Les devises réagissent peu au communiqué du G7

Le dollar regagnait quelques fractions face au ven, lundi matin 5 octobre, mais restait en baisse face à l'euro, après la réunion du G7 d'Istanbul, qui n'a pas pris clairement position contre la faiblesse de la monnaie américaine. Le billet vert remontait à 89,84 yens, contre 89,80 yens vendredi soir, mais il cédait du terrain face à l'euro, la monnaie unique européenne grimpant à 1,4631 dollar, contre 1,4572 vendredi. L'euro montait aussi face au ven. à 131.45 vens contre 130,87 vendredi. La devise nippone était sous pression

après les déclarations du ministre japonais des finances, qui a promis des « actions appropriées » si la monnale japonaise montait trop, ce qui nuit aux exportations.

«C'est ce à quoi les investisseurs s'attendaient », a jugé Masatsugu Miyata, cambiste chez Hachijuni Bank, à propos du communiqué du G7. « Cette déclaration relativement faible laisse la porte ouverte à une nouvelle baisse du dollar dans les semaines qui viennent », estimait pour sa part Mitul Kotecha, analyste chez Calyon.



présentent

#### Lectures d'acteurs

Un texte, un acteur, un auteur

Sur le plateau majestueux de la Salle Richelieu, quatre comédiens de la Comédie-Française font entendre les écritures d'auteurs vivants choisis par « Le Monde des livres ».

> Lundi 12 octobre 2009 à 18 heures, Michel Favory lira Appelez-moi par mon prénom, de Nina Bouraoui

Lecture suivie d'une courte rencontre-débat avec l'écrivain et le comédien, animée par Robert Solé et Christine Rousseau, journalistes au « Monde des livres ».

#### Les prochains rendez-vous :

Le 14 décembre 2009, Alexandre Pavloff lira Mort d'un jardinier,

Le 13 avril 2010, Clotilde de Bayser lira In memoriam, de Linda Lê. Le 7 juin 2010, Hervé Pierre lira Zone, de Mathias Énard.

> Renseignements et réservations sur www.comedie-francaise.fr ou par téléphone au 0825-10-1680\*

> > \* 0,15 € TTC/min

### Apre bataille au sein du FMI et de la Banque mondiale pour accorder plus de pouvoir aux pays émergents

Les Etats-Unis, qui disposent de 16,7% des droits de vote, estiment que c'est à l'Union européenne (32 % des droits) d'abandonner des voix pour une représentation plus juste

Istanbul Envoyé spécial

as facile de redistribuer les pouvoirs à l'intérieur des institutions sexagénaires que sont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale! Dimanche 4 octobre à Istanbul, à l'occasion de l'assemblée annuelle de ces organisations, les premières escarmouches ont opposé pays développés et émergents sur la question de savoir comment donner à ceux-ci une représentation plus juste.

Personne ne conteste la nécessité de faire évoluer le FMI et la Banque, institutions où les pays riches détiennent le pouvoir. L'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique font valoir, à juste titre, leurs performances économiques pour demander plus de poids. Comme l'a dit Robert Zoellick, président de la Banque mondiale, « les chiffres récents montrent que la Chine et l'Inde ont aidé à sortir l'économie mondiale de la récession »

Ces bienfaits méritaient un geste envers les pays émergents. Le G20 de Pittsburg (Etats-Unis) a fait droit à leurs revendications en décidant, le 25 septembre, que 5% des droits de vote seraient réalloués avant janvier 2011 au FMI, et 3% avant avril 2010 à la Banque. Sans dire clairement à qui, ouvrant ainsi la voie à des interprétations

divergentes. A Istanbul, les pays en développement regroupés au sein du G24 piloté par la Syrie, le Brésil et l'Afrique du Sud ont estimé, samedi, que pour remédier « au déficit démocratique » dont ils se disent victimes, ce transfert devait être à leur seul profit et que le pourcentage des droits de vote transférés devait même

#### L'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique font valoir leurs performances économiques

être porté à 7% au FMI et à 6% à la Banque. «Il faut qu'il y ait au moins une place pour le presque milliard d'Africains qui ont besoin d'être entendus », a dit le ministre camerounais des finances, Lazare Essimi Menye, qui s'exprimait au nom du groupe des pays pauvres très endettés (PPTE). « Le nombre de places est limité, a-t-il reconnu, mais nos partenaires devraient accepter que nous sommes les mieux placés pour leur expliquer ce qui pourrait être le mieux pour l'Afrique.»

En coulisse, les Etats-Unis (16,7% des droits de vote) susurrent que c'est l'Union européenne (environ 32%, quand on additionne les voix des Vingt-Sept) qui doit abandonner des voix.

Les Européens opposent leur propre interprétation du texte du G20 et affirment que le transfert ne doit se faire qu'au profit des pays sous-représentés. Et ils demandent l'application pure et simple de la formule de calcul du poids de chaque Etat adoptée en avril 2008. «Limpide» selon eux, cette formule combine le produit intérieur brut (PIB) - en partie calculé en parité de pouvoir d'achat -, la balance courante, l'ouverture économique et les réserves.

Le résultat, disent les Européens, est qu'il y a plus de pays surreprésentés chez les émergents qu'en Europe. Certes, la Chine devrait peser 7,5%, alors qu'elle ne détient que 3,8 % des droits de vote, tout comme la Corée du Sud devrait être à 2,1% alors qu'elle se trouve à 1,3 %, mais des pays développés comme l'Espagne, l'Irlande ou le Japon ne bénéficient pas des voix requises, eux non plus.

La France ou la Grande-Bretagne (4,2% des voix chacune) sont bien surreprésentées de 0,3 point, mais l'Arabie saoudite dispose, elle, de 2,9 % des voix, alors que les calculs officiels lui en attribuent seulement 0,8%! De même, l'Inde jouirait de 0,3% de trop.

Autrement dit, affirment les Européens, «il faut que les émergents "surreprésentés" fassent aussides sacrifices ». En fait, soulignentils, « l'Europe est à son point d'équilibre puisque, ensemble, nous pesons bien les 32 % de nos voix, nous occupons 8 sièges sur 24 au conseil d'administration, nous apportons 175 milliards de dollars au FMI sur les 500 milliards dont il a besoin, soit 35% de ses nouvelles réserves. Mieux, nous finançons 60% des prêts de la Banque mondiale aux pays les plus pauvres ».

Ils contre-attaquent: «Nous sommes les vaches à lait du Fonds et de la Banque, mais nous n'y détenons pas le pouvoir, car seuls les Etats-Unis jouissent d'un droit de veto puisque les mesures les plus importantes doivent être adoptées par 85 % des voix. Si l'on veut plus de démocratie, il faut commencer par supprimer ce veto», affirment les Européens.

Cette bataille de chiffonniers pour des dixièmes de pourcentage, qui promet de durer des mois, peut sembler absconse. Elle conditionne pourtant la légitimité du FMI et de la Banque, et leur efficacité à œuvrer pour la bonne santé économique de la planète.

Al. Fs

